

## CHAPITRE XVIII

### PROSODIE ET FONCTION PRAGMATIQUE : QUELQUES PISTES DE RECHERCHE EN LECTURE ET PAROLE SPONTANÉE

Le chapitre précédent a récapitulé les principales fonctions linguistiques de la prosodie. Régulièrement au cours de celui-ci, nous avons été amenée à envisager le rôle pragmatique de cette dernière. L'objet de ce chapitre est de préciser davantage ce rôle et les fonctions qui en découlent.

Outre le corpus de lecture étudié dans cet ouvrage, le chapitre s'appuiera sur un autre corpus<sup>1</sup>, objet d'autres études (Bessac & Caelen-Haumont, 1996). Il s'agit en fait de 6 corpus de dialogue oral spontané, d'une durée totale de 1H30, réunissant à chaque fois deux interlocuteurs, un "touriste" en quête d'informations sur les lieux attractifs d'une ville et un agent de tourisme. Deux tâches sont à réaliser. La première consiste à mettre à jour un plan de la ville, et la deuxième à planifier un programme de visites et les itinéraires correspondants. Les locuteurs sont placés en situation de conflit, le touriste ayant pour consigne de préférer les centres sportifs, l'agent de tourisme d'inciter le touriste à visiter les lieux culturels.

Pour nous la fonction pragmatique de la prosodie est vraiment une caractéristique fondamentale. En effet l'énoncé véhicule des informations que le locuteur discrimine à l'intention de son auditoire grâce à la prosodie. Ces informations, de nature diverse, s'imbriquent dans la chaîne parlée et se rattachent à des fonctions pragmatiques spécifiques. Ces dernières relèvent d'un faire-savoir (avec deux volets le faire-entendre et le faire-comprendre) et d'un faire-croire. A ces fonctions pragmatiques correspondent comme nous allons le voir, des fonctions prosodiques qui sont respectivement la fonction démarcative, la fonction discriminative et la fonction élective.

#### 1. LE FAIRE-SAVOIR

##### 1.1. LE FAIRE-ENTENDRE ET LA FONCTION DEMARCATIVE

La fonction pragmatique du faire-entendre, subordonnée à celle du faire-savoir, consiste à donner à l'auditoire des informations sur la composition et la structuration morphosyntaxique de l'énoncé. En discours de lecture ou dans l'échange dialogique par exemple, elle consiste à informer sur les limites des unités linguistiques, qu'elles aient un statut linguistique ou pragmatique. Sur le plan prosodique, elle consiste à distribuer dans la chaîne parlée des indices relatifs à la durée, l'énergie et la hauteur mélodique qui permettent de démarquer ces diverses unités en fonction des lois propres à la langue.

##### 1.1.1. LA FONCTION DEMARCATIVE

Sur le plan de la parole, la prosodie fournit certains corrélats qui permettent à l'auditeur de reconstruire parallèlement aux indices linguistiques issus du système syntaxique, une

---

<sup>1</sup> Les couples de locuteurs (6 hommes et 6 femmes), ont été placés dos à dos dans une pièce semi-anéchoïde. Ils ont subi avant l'enregistrement de leur jeu de rôles, un petit entraînement avec l'expérimentateur. Les 6 conversations ont été enregistrées dans de très bonnes conditions acoustiques (sur D.A.T.). Les 6 dialogues ont été transcrits intégralement sur le plan à la fois de l'orthographe et de l'annotation. Ils ont fait également l'objet d'une analyse morphosyntaxique et pour une partie d'entre eux, d'une autre de type pragmatique (actes de dialogue et modalités énonciatives).

forme syntaxique ou pseudo-syntaxique. Cette fonction qu'exerce la prosodie, bien connue des spécialistes, est la fonction démarcative.

Cette fonction démarcative est exercée séparément par les trois paramètres de la prosodie, F0, énergie et durée, et donc a fortiori en combinaison. Celle-ci prend effet à différents niveaux de la structure de l'énoncé.

#### Démarcation du discours

Au niveau le plus élevé, à savoir celui de l'ensemble de l'énoncé, quelle que soit sa longueur, des marques spécifiques jalonnent et structurent son unité. On recense généralement trois grandes phases :

- la première phase (toutes premières phrases)

Les réserves énergétiques de l'individu étant intactes en début de discours, cette première phase correspond en fait à ses capacités élocutoires les plus grandes. Dans cette partie-là, le locuteur est en fait à la recherche de son régime prosodique de base qui lui permet d'économiser son énergie. Les valeurs mélodiques de voyelles sont globalement plus élevées, de même que celles de l'énergie (valeurs moyennes ou individuelles).

- la deuxième phase

Les valeurs sont plus uniformes autour du registre moyen du locuteur (F0 et énergie). Le régime de base est atteint. Cette phase est la plus étendue.

La figure 18-1 ci-dessous représente un extrait de parole<sup>2</sup> correspondant à cette deuxième phase. De haut en bas on trouve la transcription phonétique de l'extrait, la courbe de l'énergie avec des valeurs d'un indice (maximum de l'énergie ou EM) codées en 4 niveaux, la courbe de la fréquence fondamentale avec les valeurs d'un indice (F0 maximum) codées.

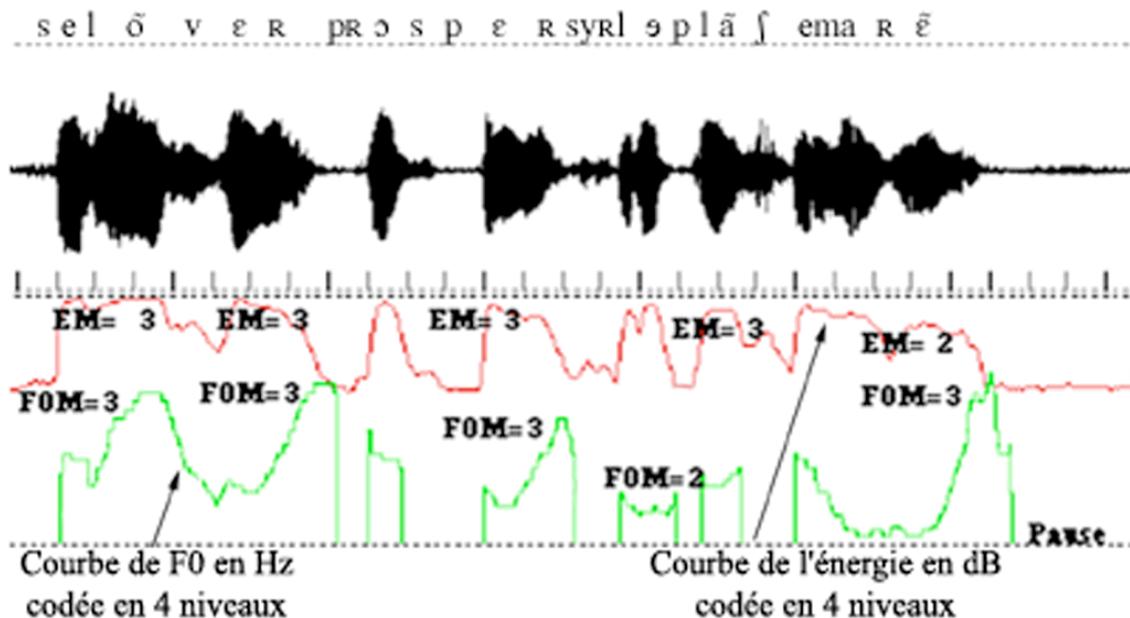


Figure 18-1

Représentation d'un extrait de parole (Corpus de lecture) : « Ces longs vers prospèrent sur le plancher marin ... », prononcé par une locutrice.

<sup>2</sup> Cet extrait de parole est le même que celui présenté au chapitre 1, mais ici les valeurs de l'énergie et de la fréquence fondamentale sont codées dans une échelle à 4 niveaux.

Comme on peut le lire sur la figure 18-1 ci-dessus, les valeurs de l'énergie décroissent progressivement avant la pause. Ces valeurs sont comparativement moins fortes (niveau 3) qu'en phrase 1 où le niveau 4 est atteint.

- la troisième phase (toutes dernières phrases)

Généralement, si la fin du discours est prévue par le locuteur, le rythme élocutoire ralentit, et une note mélodique<sup>3</sup> grave, la plus grave du discours est posée. Celle-ci, avec la pause qui la suit, est l'indice de la clôture du discours.

Par ailleurs l'étude présentée dans le cadre de cet ouvrage a montré que les indices mélodiques qui décrivent le mieux la structure lexicale d'un énoncé, sont les indices qui sont en relation avec la structure d'ensemble du discours plus que ceux qui sont en relation avec la structure des phrases. C'est la preuve indirecte que le discours dans son ensemble n'est pas structuré comme une suite d'énoncés de phrase sans relation entre eux, mais comme un tout mélodiquement cohérent.

#### Démarcation de l'énoncé de phrase

On pourrait avancer l'idée que l'énoncé de phrase reproduit à plus petite échelle et de manière simplifiée, la prosodie du discours. Dans la première moitié de l'énoncé de phrase, on trouve souvent les valeurs énergétiques les plus fortes et les valeurs mélodiques les plus hautes, car la pause respiratoire qui précède la phrase, renouvelle l'énergie de l'individu. La fin de la phrase se marque souvent par une pause longue, souvent plus longue qu'une pause interne, et dans le cas d'une phrase assertive, par une note mélodiquement grave qui pour conserver tous ses attributs d'assertion, doit être la note la plus grave de la phrase. Cette note grave se combine également avec une énergie très réduite.

#### Démarcation des groupes

C'est au niveau des groupes que les indices de démarcation sont les plus nombreux. La notion de groupe prosodique a été précisée au chapitre VI (paragraphe 2).

L'étude de cet ouvrage en entier repose sur cette notion de groupe, que ce soit dans le cadre des indices de F0, de l'énergie et de la durée.

Au niveau de la démarcation des groupes interviennent la présence éventuelle d'une pause, mais aussi des configurations d'indices prosodiques particulières. Comme on l'a vu aux chapitres XV et XVI, on observe une organisation homogène et progressive des valeurs, se traduisant sur le plan numérique selon l'indice par un ordre croissant ou décroissant (cf également figure 18-1 ci-dessus pour l'énergie).

Outre ces marques tirées de l'énergie ou de la durée, d'autres existent, en particulier celles qui sont tirées de F0. D'un point de vue global, on peut dire que la fonction de l'intonation<sup>4</sup> est de donner une cohérence mélodique à une suite de groupes constitués grâce à la démarcation opérée par les indices de la durée et de l'énergie, en les organisant de manière hiérarchisée. Sur le plan mélodique en effet plusieurs groupes minimaux peuvent s'enchaîner sur le mode de la rupture douce ou faible («continuation mineure») ou sur le mode de la rupture plus radicale («continuation majeure»). Selon Rossi et al.

---

<sup>3</sup> Cet indice a pour fonction non seulement d'indiquer la fin du discours, mais également d'indiquer le degré d'adhésion du locuteur à son discours : si la note mélodique terminale atteint, seule ou avec d'autres qui peuvent éventuellement l'avoir précédée, le registre le plus grave de l'individu, cette clôture indique que le locuteur adhère totalement à son discours. Si la note mélodique n'est pas très grave, cela indique que ce sentiment d'adhésion est moins fort, que le propos n'est pas définitivement tranché, jusqu'à exprimer un doute ou une demande de confirmation vers l'auditoire. Cet indice exerce donc également une fonction pragmatique.

<sup>4</sup> l'intonation, c'est-à-dire la structure mélodique qui s'attache à l'expression des constituants de la phrase.

(1972) en effet, le processus de continuation mineure exercerait la fonction de liaison et de démarcation, alors que celui de la continuation majeure, accompagné d'une pause, remplirait une fonction de subordination : c'est par exemple le cas, figure 18-1 ci-dessus, du groupe qui se termine par le mot *marin*.

### Démarcation des unités lexicales

La prosodie contient d'autres informations à destination du compreneur. Celles-ci issues de configurations d'indices tirés des paramètres de l'énergie, de la durée et de la fréquence fondamentale, bien qu'elles ne soient pas toujours accessibles à la conscience de l'auditeur, l'aident cependant non seulement à structurer le discours qu'il écoute, mais aussi à accéder à l'information lexicale.

Par exemple, en vue de la reconnaissance et compréhension de la parole, des séances d'expertise mettent à profit la connaissance d'un spécialiste pour en doter les ordinateurs. Pour ce faire l'expert est mis dans les conditions proches de celles des analyses automatiques — par exemple accès limité aux paramètres prosodiques (F0 moyen, durée, énergie) de trois syllabes consécutives, sans aucun support linguistique ni respect de l'intégrité des mots —. Des premiers résultats (Caillaud, 1996) en ce domaine montrent que sur un corpus de lecture multilocuteurs et une soixantaine de cas présentant les séquences de 3 syllabes de manière aléatoire, l'expert discrimine les mots lexicaux et grammaticaux avec une fiabilité respective de 79% et 78%.

Ces travaux dans le domaine acoustique (avec support visuel) ont été poursuivis en psycholinguistique sur le plan de la perception auditive (Lachaud et al., 1999 ; en cours). Plusieurs expériences (parole de naturelle déségmentée, et parole de synthèse en « mama ») ont eu l'objectif de faire effectuer par les sujets une classification inconsciente sur un grand nombre d'items bisyllabiques 2 à 2, puis d'évaluer l'interaction entre les facteurs prosodiques et linguistiques.

Il ressort de ces travaux que 1° l'information prosodique est disponible et utilisable par le sujet en perception, 2° la prosodie ne constitue pas une clef d'accès au lexique mental (autrement dit linguistique et prosodie sont deux dimensions distinctes), 3° la prosodie intervient à la manière d'un *guidage sensoriel* dans le traitement linguistique et en particulier dans la segmentation du flux de parole en mots.

De telles expériences montrent que la prosodie à partir des seuls indices acoustiques, fournit des critères de démarcation *sui generis* des unités lexicales.

### **1.1.2. LIMITES DE LA FONCTION DEMARCATIVE : L'EXEMPLE DES GROUPES**

Nous avons montré au chapitre I que le rôle syntaxique de la prosodie a été de loin le plus étudié dans la recherche contemporaine. Au cours des années 70, à la suite des travaux de grammaire générative, beaucoup d'espoir fut investi sur la fonction syntaxique de la prosodie. De nombreux travaux furent ainsi entrepris par exemple sur le français (Di Cristo, 1975, 1981 ; Martin, 1977 ...), pour valider l'hypothèse selon laquelle structures syntaxiques et structures prosodiques étaient superposées. Le terme consacré pour exprimer ce concept est celui de «congruence» (Di Cristo, 1981).

Selon ces hypothèses, la mélodie recelait des informations sur la hauteur des constituants dans la hiérarchie syntaxique au point de considérer qu'entre groupes syntaxiques et groupes prosodiques pouvait s'instaurer une relation de biunivocité. Évidemment cette hypothèse aurait été d'un grand intérêt pour la reconnaissance de la parole. Plus précisément, les études développaient l'idée selon laquelle à tel type de constituant syntaxique, s'attachait tel contour mélodique spécifique en termes de niveaux de hauteur, de sens de la pente, et parfois aussi de niveaux de ralentissement.

A cette époque-là, des résultats isolés que ce soit dans le domaine de la synthèse (Choppy, 1977 ; Choppy et Lienard, 1977), ou de l'analyse (Caelen-Haumont, 1978, 1981), ont montré que la relation prosodie-syntaxe n'était pas aussi étroite que certains travaux l'envisageaient. Dans le domaine de l'analyse en particulier, les principes de régularité devaient malheureusement être écartés. En effet à côté de tronçons d'énoncés respectant la hiérarchie de la constituance, on trouvait d'autres tronçons qui ne répondaient pas du tout à cette structuration : non seulement les données du corpus montraient que pour un même constituant la pente des inflexions (ordre croissant ou décroissant des valeurs de F0) pouvait être inverse, mais aussi qu'une même pente pouvait correspondre à des constituants de nature syntaxique différente et/ou de niveaux hiérarchiques distincts.

Qui plus est, le principe même de la cohésion syntaxique était remis en cause puisqu'étaient attestés dans le corpus des exemples assez nombreux montrant des phénomènes dénommés *disyntaxe* et *asyntaxe* prosodique, le premier phénomène faisant allusion à un processus de dislocation par la prosodie de la cohésion du groupe syntaxique, le deuxième, corollaire du premier, à un regroupement syntaxiquement non orthodoxe de groupes syntaxiques, ce dernier associant des groupes issus de niveaux différents dans la hiérarchie. Ces processus d'indépendance vis-à-vis de la structure syntaxique, et qui manifestent une autre forme de syntaxe propre à la prosodie, sont le fait, non des indices de la durée ou de l'énergie qui à l'opposé exercent des fonctions syntaxiques (ou pseudo-syntaxiques), mais des indices de F0.

### 1.1.3. LE MOT LEXICAL OU LE GRAIN DE SABLE DANS LES ROUAGES

En fait la bonne ordonnance des structures syntaxiques repose dans le domaine mélodique sur le mot lexical. Indépendamment des structures qui peuvent prendre effet dans le cadre structurant de la phrase (thème et rhème par exemple), le mot lexical est l'unité linguistique sur laquelle repose l'information (d'ordre sémantique ou pragmatique). Or il semble que l'élément informatif soit justement sur le plan mélodique l'élément perturbateur de la cohésion syntaxique. En fait deux processus rentrent en compétition : la démarcation et la discrimination significative. Selon la place du mot lexical à focaliser, il y aura convergence ou conflit avec la structure syntaxique. On peut préciser les lois de cette perturbation.

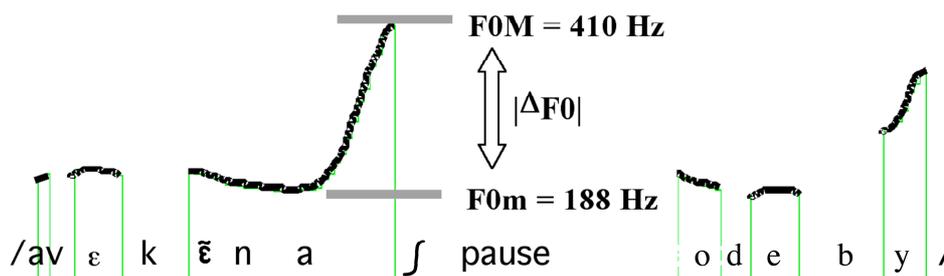


Figure 18-2

**Exemple de rupture de la cohésion syntaxique par l'indice  $|\Delta F_0|$ . Corpus de dialogue spontané. Énoncé : ...« avec un h au début » ...**

En effet si l'information est répartie sur l'ensemble d'un groupe syntaxique, ou si elle est déposée majoritairement sur le dernier mot lexical à la frontière de droite de ce groupe, les indices de F0 n'attesteront pas de dislocation du groupe syntaxique. Inversement si l'information repose sur un mot à l'intérieur du syntagme, ou sur le premier mot lexical à la frontière de gauche du syntagme, alors on a toutes les chances que la cohésion syntaxique soit rompue à cet endroit. La rupture se réalise

essentiellement par une augmentation très sensible de la hauteur de F0 (valeurs aiguës), accompagnée par un ralentissement progressif mais culminant sur ce contour mélodique, et marqué éventuellement par l'occurrence d'une pause adjacente.

Dans l'exemple ci-dessus (figure 18-2), alors que d'une part la cohésion syntaxique et d'autre part la prosodie (groupe de moins de 5 syllabes), réclameraient une absence de mise en relief du "mot" /af/, le locuteur réalise non seulement un relief important sur ce dernier et une pause, mais ce relief est en outre beaucoup plus important que celui qui intervient à la fin du groupe (mot /deby/), situé pourtant à un niveau plus élevé dans la hiérarchie.

## 1.2. LE FAIRE-COMPRENDRE OU LA FONCTION DISCRIMINATIVE

En fait pour la compréhension d'un énoncé de lecture ou d'un dialogue, il ne suffit pas que l'oreille et le cerveau aient opéré une démarcation des unités syntaxiques et morphosyntaxiques car ces unités nécessitent bien évidemment d'être interprétées<sup>5</sup>, système démarcatif et système interprétatif se conditionnant mutuellement.

Sur le plan de la production, tout locuteur dans sa langue maternelle a la compétence de moduler le même énoncé de phrase selon une mélodie différente, ce qui a pour effet de modifier le sens. Bien sûr cela peut renvoyer à un simple changement de modalité (déclaration, injonction, question ...), correspondant à une structuration mélodique spécifique. Cette structuration est distinctive dans la mesure où elle fournit au niveau le plus élevé, des indications qui permettent côté locuteur de faire-savoir, et côté auditeur de comprendre, si par exemple le locuteur affirme un énoncé, pose une question, donne un ordre, s'étonne ou s'exclame. Modalités de phrases ou valeurs illocutionnaires des actes de discours, cette fonction bien connue, très tôt repérée par les linguistes (par exemple Grammont, 1960) parce qu'elle ne nécessitait pas d'appareillage spécifique pour l'identifier, est la fonction modale.

Mais par ailleurs les modulations de F0 renvoient aussi à des processus plus fins qui prennent effet dans le groupe ou même au sein du mot lexical. En effet tout se passe comme si la compétence acquise par le locuteur dans l'usage de sa langue le faisait recourir à une sorte de grille d'évaluation des unités lexicales, cette évaluation s'établissant en fonction de critères de divers ordres.

Dans ce processus d'appariement entre ces différentes structures, l'observation des données et l'analyse des résultats ont confirmé nos hypothèses selon lesquelles les structures linguistiques et pragmatiques seraient réévaluées par le locuteur en fonction d'une *graduation subjective*. Selon ce principe, dans le transfert communicatif, plus un mot lexical serait en adhésion forte avec ce que veut exprimer le locuteur et plus les valeurs mélodiques sont aiguës. En fait ce processus mis en place lors de l'apprentissage d'une langue, s'appuierait sur une appropriation des moyens d'expression du sens.

Comme le montrent les études en psycholinguistique établissant que l'expression des émotions utilise les registres de la voix les plus aigus, et comme nous avons pu le constater au cours de cet ouvrage, la mélodie associe des valeurs d'autant plus aiguës à un mot lexical que ce mot apparaît d'autant plus apte au locuteur à convoier le concept-clé. Nous trouvons un exemple de ce processus dans l'exemple de la figure 18-2 ci-dessus, lorsque l'on observe la large excursion mélodique réalisée par le locuteur sur l'expression de la lettre "h".

Ainsi au sein de la fonction générale du faire-savoir, faire-comprendre un message à un auditeur reviendrait à doter les unités lexicales de configurations mélodiques

<sup>5</sup> Bien entendu l'analyse qui est présentée ici séquentiellement ne reflète pas l'ordre des traitements cognitifs opérés par l'auditeur.

spécifiques. Ces configurations spécifiques transmettraient à l'auditeur le sentiment que ces unités participent de manière plus ou moins étroite au sens perçu comme central ou prioritaire et exprimé comme tel par le locuteur. La mélodie exercerait ainsi dans l'expression cognitive du sens, non seulement une fonction démarcative mais aussi une fonction discriminative, en restreignant à quelques unités, les marques d'une mise en relief. Il s'agit alors de faire comprendre en relativisant l'importance de « l'information », en accordant des priorités, nuancant, minorant, majorant.

## 2. LE FAIRE-CROIRE OU LA FONCTION ELECTIVE

Dans tout énoncé, qu'il soit lu, à condition qu'il le soit de manière intelligente, ou qu'il soit spontané dans le cadre d'un dialogue homme-homme par exemple, des relations privilégiées existent entre locuteur et énoncé. Cette relation essentielle est selon nous, une fonction d'*interprétation*. Cette fonction indique en fait à la fois comment l'énoncé produit par le locuteur est appréhendé par celui-ci et à la fois comment l'auditeur doit saisir le sens qui lui est donné, ce dernier restant libre, bien entendu, d'adhérer ou non à ce point de vue. Par cette fonction nous passons du système de la langue et de son usage potentiel, à son utilisation effective. Cette instanciation étant par nature subjective, il s'agit bien d'une appropriation du sens par le locuteur.

De manière plus précise encore, on peut dire que cette fonction d'interprétation débouche sur un *faire-croire* ayant pour finalité de convaincre l'auditeur. En termes pragmatiques on peut dire que par la prosodie le locuteur se donne les moyens de faire partager sa croyance et que de ce fait il induit un comportement chez son auditeur.

Il est intéressant de constater que cette perspective rejoint les constatations faites dans le domaine clinique sur les comportements des aphasiques. Ainsi Sacks (1988), travaillant dans le domaine de la compréhension, constate que chez eux

les mots, les constructions verbales *per se*, peuvent en effet très bien ne rien transmettre, mais le langage parlé est normalement baigné de "ton", enveloppé d'une expressivité qui transcende le verbal - et c'est précisément cette expressivité, si profonde, si variée, si complexe, si subtile, qui se trouve parfaitement préservée dans l'aphasie, même si la compréhension des mots est détruite. Préservée, et souvent même amplifiée de façon surnaturelle ...,

et plus loin il précise encore que

les aphasiques sont extraordinairement sensibles [...] à une posture ou un aspect corporel déplacé ou faux. Et, s'ils ne les voient pas - ce qui est le cas de nos aphasiques aveugles -, ils ont une oreille infallible lorsqu'il s'agit de percevoir les nuances vocales, le ton, le rythme, les cadences, la musique, les plus subtiles modulations, inflexions, intonations, qui peuvent donner - ou retirer - de la vraisemblance à la voix humaine. Sacks (1988).

Autrement dit, les aphasiques savent déjouer un faire-croire artificiel lorsque la mélodie est fautive : croyance et prosodie sont intimement liées.

En fait quelle que soit l'interprétation dominante appliquée à l'énoncé, syntaxique ou sémantique, on peut dire que cette fonction d'interprétation exprime une relation directe entre le locuteur et le contenu linguistique (fonction linguistique), mais outre cela, lorsque l'interlocuteur est pris en compte, cette fonction d'interprétation réalise une relation plus achevée (fonction pragmatique) entre ces derniers et le sens.

### 2.1. LA FONCTION D'AUTO-INTERPRETATION

Plus précisément, dans le cas de lecture en particulier, signification et sens sont

clairement disjoints, la signification étant du ressort du plan linguistique abstrait (le texte), le sens, du plan de l'effectuation de ce dernier dans le domaine concret, c'est-à-dire pragmatique (l'énoncé). Sur le plan de la signification, le sens est à l'état d'hypothèses et virtuel, il est encore à construire (Ducrot, 1984 ; Kleiber, 1994). Dans notre expérimentation, les hypothèses sont formulées par les différents modèles, et la notion de "stratégie" que nous avons dégagée des réalisations de chaque locuteur, n'est rien d'autre que la résolution, par tronçons successifs d'énoncé, de ces hypothèses : pour le groupe en cours de traitement, une hypothèse parmi d'autres étant retenue, elle *fait sens*, puis pour le suivant, le processus recommence, et dans ce cas l'hypothèse peut rester la même, ou varier. Dans le cadre de l'énoncé, le sens est ainsi construit, groupe par groupe : *c'est la fonction élective*. Il s'incarne dans une forme et cette forme repose précisément sur des indices prosodiques.

Notons que pour l'oral spontané, le processus est vraisemblablement le même, sauf que le plan de la signification et celui du sens sont moins clairement disjoints : partant du sens, de manière inverse au processus de production de la parole, on peut sans doute reconstituer une signification, c'est-à-dire accéder au moins partiellement, à la représentation sémantique mentale (Le Ny, 1987) que s'est forgée le locuteur, mais cela s'effectue dans un *a posteriori*, avec sans doute un jeu réduit d'hypothèses.

Quoi qu'il en soit, ces marques prosodiques jouent un rôle cognitif de première importance, puisqu'elles supportent l'interprétation que fournit le locuteur sur son propre message : il s'agit donc d'une "auto-interprétation". Parmi les paramètres de la prosodie, la mélodie en premier lieu possède la fonction de distribuer les marques de cette auto-interprétation et d'assurer par là des fonctions syntaxique, sémantique et pragmatique.

Ainsi au sein d'une échelle subjective, tel mot au relief mélodique plat jouant au regard du locuteur un rôle marginal dans l'expression du sens, tel autre mot au relief mélodique plus accentué exerçant un rôle moins secondaire, tel autre au relief culminant assumant un rôle essentiel, la sélection des unités établie subjectivement sur une base discriminative, remplirait la fonction élective sur les plans linguistique, pragmatique, mélodique, en supportant la conviction la plus profonde (parfois involontaire ou inconsciente) de l'individu.

Ce mécanisme qui s'appuie pour une part sur le principe de *focus* qui a été bien souvent analysé dans la littérature (voir à ce sujet le chapitre I), est conçu dans cet ouvrage, de manière plus générale. En effet d'une part le mot focalisé est replacé dans une structure mélodique où tous les autres mots lexicaux ont un niveau approprié (ce qui d'ailleurs ne peut se faire sans les mots grammaticaux), et d'autre part la nature du focus est explicitée par le modèle sous-jacent.

Ce processus a trouvé récemment une confirmation dans le domaine de l'expérimentation psycholinguistique et de la compréhension (Meiyé et al., 1997 ; Meiyé, 1999). En effet, à l'issue de plusieurs expériences, des paires de mots à l'affinité sémantique plus ou moins forte —contexte sémantiquement relié (haute fréquence : ex abeille/miel, et basse fréquence ex : usine/miel), non relié ou neutre dans le cas de l'usage d'un non-mot—, ont été sélectionnées. Ces 10 paires de mots introduites dans un même texte (le « mot cible » étant toujours semblable d'une version à l'autre, à la différence du « mot amorce »), réalisaient 6 versions du texte différentes, toutes syntactiquement correctes, une seule version réalisant toutefois une norme consensuelle du sens. Deux variantes du texte permettaient également de tester l'effet d'un contexte court (15 lettres) et long (70 lettres minimum) sur les réalisations de la cible. Chaque version a été

ensuite lue par 10 sujets à voix haute. Différentes mesures ont été calculées (plusieurs durées sur différentes unités et  $|\Delta F_0|$  de la cible).

Les résultats montrent d'une manière générale qu'en présence d'un contexte perturbé (contexte neutre et non relié en basse fréquence),  $|\Delta F_0|$  augmente significativement par rapport au contexte relié basse fréquence (ou relation sémantique faible).

Il semble par ailleurs que la présence d'un contexte incohérent induise le sujet à traiter l'énoncé en surface. Tout se passe comme si le sujet n'avait plus de repères valides lui permettant de construire son discours et par extension affirmer sa compréhension, et ce manque d'investissement se traduit par un pattern plus plat.

Dans le cas du contexte neutre (non mot), le pattern plus contrasté dénote probablement un effet de surprise (item absent du répertoire lexical du locuteur). Le pattern semi-contrasté du contexte relié semble traduire au sein d'un contexte congruent, un apport réduit d'information.

On peut maintenant tenter de comprendre comment se réalisent les différents paliers depuis le linguistique jusqu'à l'instanciation psycholinguistique du sens.

Tout d'abord dans le discours de lecture<sup>6</sup>, la performance prend appui sur un texte qui est donc antérieur. Lors de la lecture, en fonction de ce qui a été dit ci-dessus, le locuteur réalise une interprétation qui lui est personnelle (simple appropriation psycholinguistique du sens). Cette interprétation est minimale s'il accorde à son discours juste assez de cohérence prosodique pour ajuster sa prosodie à une structuration de phrase, c'est-à-dire une structuration hiérarchique de type syntaxique ou sémantique. Si inversement il engage véritablement sa subjectivité dans le discours, il met en jeu une interprétation qui exprime à la fois sa croyance (fonction pragmatique de cette appropriation psycholinguistique du sens) et une force de conviction (fonction pragmatique de transfert du sens à destination d'autrui, susceptible d'induire chez ce dernier un comportement). On peut penser que le locuteur alors prend appui sur cette première structuration de phrase pour reconfigurer localement c'est-à-dire lexicalement, la courbe de la fréquence fondamentale. Dans ce cas l'interprétation est plus poussée, et elle est d'autant plus subjective, donc plus personnalisée, qu'elle s'écarte de l'organisation linguistique de la phrase (syntaxique ou sémantique) pour actualiser une interprétation plus locale du texte.

Plus grande est la force de conviction, plus les contrastes prosodiques sont importants, et plus les comportements attendus chez l'auditeur (que ce soit en conformité avec ce que le locuteur a dit ou en opposition) risquent d'être tangibles. Il s'établit alors une relation directe entre une quantification exprimant un degré plus ou moins important de conviction et corrélativement un degré de force plus ou moins élevé de l'expression prosodique. Cette échelle psychoprosodique se traduit en première instance par un étalonnage correspondant des niveaux mélodiques.

Ainsi la fonction des valeurs mélodiques élevées, serait une validation du sens au niveau subjectif, mais cette validation pourrait prendre appui soit sur une structuration purement linguistique (au niveau syntaxique ou sémantique), soit sur une motivation subjective à détermination lexicale.

Dans le langage de la pensée qui est l'usage intime de la langue, sans expression orale, par opposition à un usage public et oral, il n'existe pas de distance entre la formulation linguistique et son interprétation. La croyance n'a plus lieu d'être distinguée puisqu'elle

---

<sup>6</sup> Dans le discours spontané, composition linguistique et actualisation orale étant instanciées de pair, l'interprétation ne s'appuie pas seulement dans la prosodie, mais dans la structuration linguistique à tout niveau (choix des mots, structuration syntaxique ...), de même que la croyance et la force de conviction.

ne s'oppose à rien d'autre, elle est l'expression même de la formulation linguistique. Selon Dascal (1995), langage de la pensée et langage public s'opposent précisément en ceci que le premier ne nécessite qu'une interprétation sémantique (car il s'inscrit uniquement dans le plan linguistique), alors que pour le second l'interprétation sémantique n'est jamais une finalité, mais un point médian dans l'accès au sens chez l'auditeur, le sens s'accomplissant pleinement au-delà du plan linguistique, dans une situation concrète.

### **2.1.1. AUTO-INTERPRETATION SYNTAXIQUE**

Dans le cas où le contenu sémantique est peu prégnant pour le locuteur (l'effet étant maximisé pour la lecture de phrases hors contexte) soit que le discours en lui-même soit peu motivant, voire dénué de sens, soit que le locuteur refuse pour une raison ou une autre de s'investir, il peut arriver que la fonction linguistique se réduise à la fonction syntaxique. La performance locutoire où la subjectivité se désengage le plus se réalise sans doute lorsque l'organisation mélodique se calque sur une structuration de phrase (fonction démarcative des groupes syntaxiques ou pseudo-syntaxiques, hiérarchisation des constituants). Une activité d'évaluation plus locale, comme par exemple celle qui considère la dépendance des unités linguistiques sur l'axe syntagmatique, est sans doute un peu moins impersonnelle. Dans ces différents cas, l'organisation mélodique accorde un niveau mélodique d'autant plus élevé que le mot est plus haut dans la hiérarchie syntaxique de la phrase (ou arborescence), ou plus indépendant du mot lexical qui le suit.

Cette fonction syntaxique exprimée par les indices de F0, représente selon nous la fonction linguistique minimale de la prosodie, seuil en deçà duquel l'énoncé ne serait plus prosodiquement bien formé.

Toutefois comme le montre l'aspect monotone et peu naturel d'une synthèse de parole qui repose sur la seule prise en compte de la syntaxe, et comme les résultats de notre expérimentation le confirment, il semble évident que le discours avec toute sa richesse d'interprétation tant sur le plan sémantique que sur le plan pragmatique, ne puisse se satisfaire que du seul plan syntaxique. Ainsi dans notre analyse, la fonction syntaxique de la mélodie représente environ 22% des GM dans les 36 énoncés.

### **2.1.2. AUTO-INTERPRETATION SEMANTIQUE ET PRAGMATIQUE**

Dans le discours les fonctions sémantique et pragmatique semblent en effet essentielles. Concernant l'auto-interprétation sémantique et pragmatique du discours, en fonction du type de signifié, en fonction de sa relation à l'auditeur et à la situation du discours, le locuteur se fait une représentation différenciée (sans doute souvent inconsciente ou involontaire) de l'importance à accorder au sens véhiculé par telle ou telle unité lexicale.

En clair pour le locuteur, dans un contexte de stratégie sémantique ou pragmatique, tel mot a plus d'importance que tel autre, soit que ce mot puisse recouvrir à lui seul la notion essentielle, soit qu'au contraire cette notion ait besoin d'être fragmentée en plusieurs mots pour se communiquer. Dans le transfert du sens, ceci a pour effet d'instaurer une hiérarchisation des mots (et de là, une structure) en fonction de leur capacité à exprimer au plus juste et au plus bref, le concept du locuteur à transmettre.

## **2.2. LA MELODIE ET LES POINTS DE VUE DIFFERENTS SUR LE SENS**

Dans les prochains paragraphes, nous recensons les principaux types d'auto-interprétation du discours, types qui ne se limitent pas aux cas étudiés dans cet ouvrage.

Lors de l'encodage des structures linguistiques et pragmatiques, le locuteur peut avoir l'intention (consciente ou non) de sélectionner le sens lexical qui est le plus proche du concept qui lui tient le plus à cœur de transmettre. Ainsi dans le domaine de l'énonciation, comme nous l'avons vu, le locuteur peut accorder un statut spécial aux

unités dans son discours qui expriment les relations thème-rhème (plus exactement dans notre perspective, « support-apport »), et ce, par exemple, dans le cadre d'une hiérarchisation de ces structures.

Le locuteur peut également distinguer mélodiquement les unités qui supportent la fonction rhématique, par opposition aux unités thématiques, puisque sur les unités rhématiques est « supposée » reposer l'information à communiquer. De la même façon que précédemment, le locuteur va jouer sur le registre aigu ( $F0M$ ,  $|\Delta F0|$ ) pour faire comprendre à son auditeur que sur ces unités réside l'information, les unités véhiculant les informations rhématiques les plus centrales étant dotées des valeurs les plus hautes.

Autre exemple, si les informations relèvent d'un domaine précis, elles reposent sur un champ lexical spécifique qui émaille le discours. Dans ces conditions on peut concevoir que le locuteur va sélectionner par des pics et des écarts de  $F0$  internes aux mots, les mots qui véhiculent ces informations spécifiques. Dans ces deux premiers cas, il apparaît que la fonction pragmatique est transparente et s'aligne en tout point sur la fonction sémantique.

Deuxième degré, on peut concevoir que le locuteur pour ménager au mieux son auditoire, soit par simple politesse, soit parce que le domaine de son discours est plus ingrat à faire comprendre, se rend sensible à l'introduction de mots complexes dans son énoncé. Dans ces conditions, le locuteur sélectionne par les niveaux de  $F0$  les plus élevés et selon une échelle à la fois progressive et subjective, les unités lexicales qui lui paraissent les plus difficiles à assimiler. Soulignons que dans tous les cas ces unités qui semblent au locuteur véhiculer un contenu remarquable à quelque titre que ce soit, vont également bénéficier, outre éventuellement d'une force énergétique plus importante, d'un net ralentissement, ce qui va contribuer chez l'auditeur à en faciliter le décodage.

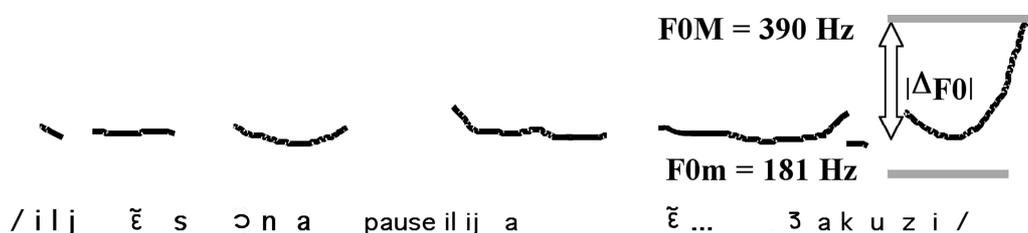


Figure 18-3

**Exemple de traitement d'un mot complexe par l'indice  $|\Delta F0|$ .** Corpus de dialogue spontané. Énoncé : ...« il y a un sauna, il y a un jacuzzi »... Noter l'élosion de /a/ dans la première locution verbale : « il y a ».

L'exemple ci-dessus (cf figure 18-3) répond parfaitement à cette fonction de signalement d'un mot particulièrement significatif en situation. Le mot *jacuzzi*, se situe dans le troisième groupe syntaxique d'une suite de 6, où le nom se trouve toujours en position finale (d'où conditions identiques). Ce mot qui n'est pas nécessairement un terme familier de l'interlocuteur, présente de manière significative, l'écart minimum / maximum de  $F0$  le plus important de toute la suite (soit 209 Hz).

Un autre secteur très proche du précédent, est celui de l'ironie. Pour reprendre la définition de Ducrot et Todorov (1972), cette figure est «l'emploi d'un mot avec le sens de son antonyme». Cette définition permet d'avancer que le recours à cette attitude s'appuie sur un argument linguistique (l'antonymie) mais à des fins pragmatiques (manipulation de ou des allocutaire(s), incitant à la raillerie, à la réprobation, ou au

contraire à l'éloge, etc.). Dans ce cas-là, le locuteur et le destinataire sont également confrontés à une réinterprétation du discours et le faire-croire centré en fonction de l'objet de l'ironie, sur la langue, l'allocutaire, le locuteur, ou le monde, est manifestement de nature perlocutoire. Les moyens prosodiques sont de même que précédemment, de nature illocutoire (l'acte d'ironiser) et perlocutoire (action sur l'auditoire). Le statut pragmatique, vu l'engagement personnel marqué, et l'effet perlocutoire visant cette fois l'engagement de l'allocutaire, est important.

Dans l'exemple ci-dessous (figure 18-4), l'ironie porte sur le mot *simplifié*, l'agent de la maison du tourisme faisant allusion au changement de nom de rue, *la rue de Lyon* s'appelant maintenant *la rue Hitzkowitch*. On observe ainsi que le mot *simplifié* est l'objet d'un contraste minimum / maximum de F0 extrêmement marqué ( $|\Delta F0|$ , 250 Hz). Ici le faire-croire, centré langue, vise simplement le partage d'un trait d'humour. Le traitement cognitif prend en compte l'aspect phonétique des noms de la rue, et le processus sémantique de l'antonymie (*compliqué* vs. *simplifié*).

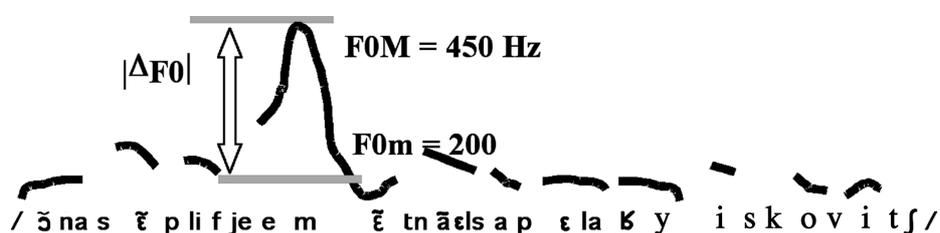


Figure 18-4

**Exemple de traitement de l'ironie par l'indice  $|\Delta F0|$ . Corpus de dialogue spontané.** Énoncé : ...« on a simplifié et maintenant elle s'appelle la rue Hitzkowitch » ...

On peut dire alors que le traitement cognitif possède deux volets, car outre le processus de l'instanciation du processus linguistique, il s'opère également une appréciation de ces unités lexicales en fonction d'un autre principe, celui par exemple de la complexité ou de l'ironie, celles-ci engageant un encodage prosodique spécifique de mise en valeur des unités. Nous sommes encore dans l'expression sémantique des signifiés, mais la fonction pragmatique commence à se différencier de la fonction sémantique.

Troisième degré, le locuteur doit faire part d'informations inattendues. Nous ne sommes plus là dans la simple évaluation sémantique des unités, ni même dans l'évaluation de la nouveauté de l'information, mais dans l'appréciation d'une différence entre une idée de sens commun et une autre idée qui surprend ce sens commun et le met en quelque sorte en défaut.

Ce sens inattendu à véhiculer doit être introduit avec précaution, pour ne pas générer d'incompréhension chez le récepteur du message voire un sentiment qui pourrait parfois toucher sa susceptibilité. Bien entendu le même processus de sélection de l'information par les moyens prosodiques sera mis en œuvre. Dans ce cas-là la relation sémantique qui unit le locuteur au signifié est réinvestie dans la fonction pragmatique d'évaluation des connaissances, connaissances supposées par le locuteur chez l'auditeur. La fonction pragmatique est alors privilégiée aux dépens de la simple fonction sémantique.

Dans l'exemple ci-dessous (figure 18-5), le mot *tropicale*, employé à propos d'un jardin botanique dans une petite ville du Massif Central, peut surprendre l'auditeur. En conséquence tout en ralentissant le débit, le locuteur réalise sur le mot une excursion mélodique importante (120 Hz), et la plus importante de tout le contexte.

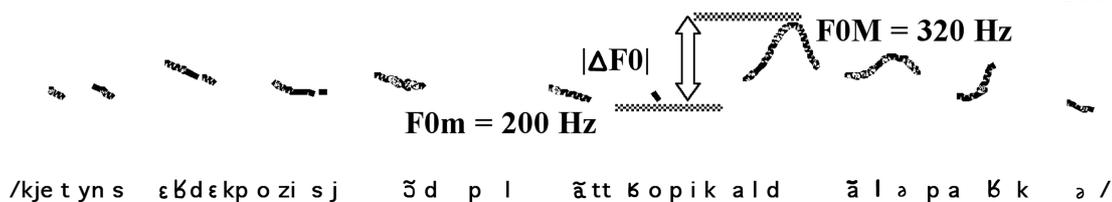


Figure 18-5

**Exemple de traitement de l'information inattendue par l'indice  $|\Delta F_0|$  dans un dialogue spontané.** Énoncé : ... « qui est une serre d'exposition de plantes tropicales dans le parc »... Noter le /ə/ à la fin du mot "parc".

Quatrième degré, il s'agit désormais de sortir du sens littéral pour exprimer une autre chose pouvant entraîner chez l'auditeur un comportement attendu ou une attitude mentale : c'est le cas d'un acte indirect de discours.

L'hypothèse<sup>7</sup> que je forme personnellement sur ces structures linguistiques et pragmatiques au sens non littéral, est qu'il existe une unité lexicale interfaçant deux types de réalité : ce terme pivot de l'énoncé explicite est en relation forte avec un autre terme d'un énoncé implicite ou sous-jacent. De fait ce n'est pas parce que le mot est implicite qu'il est absent de la représentation mentale chez le locuteur (et l'auditeur). Ce terme implicite en relation forte avec le terme explicite (le déclencheur), peut exister dans la représentation mentale sous une forme semblable ou sémantiquement liée. Cette relation sémantique peut être une simple reprise du mot, éventuellement sous une autre forme morphosyntaxique :

(1) cette salade n'est pas assez *vinaigrée* / sens implicite : donne-moi le *vinaigre*,

elle peut être exprimée par une figure de style (ici l'antonymie) :

(2) il y a trop de *lumière* dans cette pièce / sens implicite : nous aurions plus *d'ombre* si nous fermions les volets,

ou encore par un champ lexical qui d'ailleurs ne se limite pas nécessairement à deux entités, ici en (3) le champ lexical de l'horticulture :

(3) J'ai un citronnier dont les feuilles ont *bruni* d'un seul coup / sens implicite : conseillez-moi un *traitement*.  
etc.

En fait en situation l'énoncé explicite suscite une réinterprétation de l'énoncé, qui ne porte pas sur une seule unité lexicale, mais sur tout l'ensemble. Cette réinterprétation est à la fois le fait du locuteur, mais plus encore du ou des destinataires du message. Du fait que c'est l'ensemble de l'énoncé qui est à réinterpréter, et pas seulement l'unité lexicale qui est l'indice du processus, la sémantique lexicale n'a pas nécessairement un rôle prioritaire dans l'énoncé. Dans ces conditions l'engagement du locuteur dans l'énoncé peut reprendre l'éventail des attitudes décrites ci-dessus, et déterminer alors des patrons mélodiques très différents.

<sup>7</sup> Une autre hypothèse moins linguistique peut supposer que le terme pivot qui apparaît dans l'énoncé littéral n'est pas nécessairement rattaché à un double, implicite, mais à l'objet lui-même, voire l'attitude mentale qui répond à l'attente de l'énonciateur du sens littéral. Mais une catégorisation de cet objet physique ou mental en terme de propriétés ramènerait l'une de celles-ci dans un champ lexical commun à ce terme pivot.

Toutefois lorsque l'énoncé est orienté vers des situations concrètes comme celles présentées dans les exemples ci-dessus, certains mots de l'énoncé renvoyant à des objets ou des actions clairement identifiables, et qui sont visés par l'énoncé explicite, il n'y a pas lieu de penser que la prosodie ne mette pas en relief le terme pivot (dans les exemples précédents : *vinaigrée*, *lumière*, *bruni*). Ainsi la prosodie en fournissant un ancrage à l'implicite, permet d'une part de *déjouer* le sens littéral, et ce faisant, de *prolonger* ou *d'achever* le sens par delà les mots.

Dans tous ces cas, que la fonction pragmatique se ramène à une fonction sémantique et lexicale, ou qu'elle s'en éloigne, la fonction discriminative qui opère par sélection des unités, est la même, le niveau de grandeur des indices F0M,  $|\Delta F0|$ , sélectionnant les informations à transmettre en fonction du degré d'importance syntaxique, sémantique, ou pragmatique que leur accorde le locuteur. Ces configurations particulières des indices de F0 sont accompagnées le plus souvent d'une force énergétique plus grande, et toujours d'un ralentissement conséquent qui a pour fonction d'aider au décodage du message. Selon mon interprétation, cette fonction discriminative aboutit à la fonction élective qui a pour effet de doter les unités lexicales (voire grammaticales) les plus informatives des valeurs prosodiques aux contrastes les plus grands.

Que les contextes soient explicites ou implicites, les unités linguistiques focalisées, expriment un autre type d'implicite, un implicite de nature psychologique traduisant des sentiments ou attitudes, que l'on pourrait paraphraser par exemple ainsi : « ici ce mot exprime mon sentiment que ... », « il ne fait aucun doute que tu as (/j'ai ...) raison », « attention, vous n'attendez pas ce mot », « considérez ce mot, il sera important par la suite », « ne vous souciez pas de ce mot, c'est juste un tremplin pour le suivant ... ». Cet implicite psychologique émane d'une croyance, et les unités linguistiques qui supportent cette croyance, prosodiquement marqués, traduisent, postulent ou simulent une vérité personnelle.

De fait, la parole naturelle ne se départit jamais d'une part d'émotion. Comme pour les émotions d'extraversion (joie, colère, peur ...), une prosodie traduisant un engagement personnel fort, se caractérise par un registre plus aigu, des contrastes mélodiques (temporels et énergétiques) plus importants. Inversement un retrait de la personnalité ou de l'identité, comme les émotions d'introversion (tristesse ...), fait déplacer le registre vers des valeurs plus graves, tandis que les contrastes sont écrasés.

### 3. PROSODIE ET SENS

Dans mon interprétation, la prosodie permet d'accéder à deux niveaux de sens, dans deux espaces acoustiques distincts.

Le premier espace est celui de l'intonation : dans ce cas la prosodie converge vers une *structure* linguistique. C'est le versant socialisant qui prévaut ici, le cadre normatif, le point de vue externe, en quelque sorte « atemporel ». Les forces prosodiques en action sont ainsi globalisantes, elles privilégient la cohésion du système linguistique global. Cet espace de l'intonation résulte d'une *adhésion* du locuteur au contenu de sens exprimé par la structure (linguistique). Cette adhésion est basique, première, sous-jacente, minimale. Elle prévaut tant que le locuteur ne s'investit pas dans son discours. C'est donc le locuteur qui « dispose », et finalement sa subjectivité de manière volontaire ou non, laisse libre cours à cette prosodie minimale, ou inversement reconfigure cette relation à la structure linguistique.

Le second espace est celui de la subjectivité, de l'espace personnel : dans cet usage, la prosodie est orientée vers la singularité. Elle est alors l'expression d'une individualité et d'une identité qu'elle instancie en situation et de manière affective. Le point de vue est local, en rupture avec le cadre normatif. Le mécanisme étant individualisant, c'est la force de dissociation qui prévaut : l'espace lexical est privilégié sur l'espace syntagmatique. Cette dimension subjective de la prosodie a deux indices privilégiés : F0M et  $|\Delta F0|$ , un lieu : l'espace lexical du mot, une structure : le système de hiérarchisation des reliefs et des contrastes, et elle véhicule par nature un contenu implicite d'ordre subjectif. Le seul moyen prosodique de rencontrer la croyance de l'interlocuteur est de faire savoir quelles sont les unités lexicales qui convoient au mieux notre propre croyance et notre vérité personnelle. Au-delà de la structure linguistique, la prosodie use de ses moyens propres pour convaincre.

Comme dans toute situation d'individualisation, le seul moyen disponible pour exprimer un espace personnel est de rompre avec une structure : ici, elle est linguistique. En français comme dans d'autres langues, le système linguistique global a en effet cette particularité d'autoriser un fonctionnement autonome de la prosodie, aboutissant parfois à la violation de certaines contraintes syntaxiques. Mais c'est précisément parce que la structure linguistique est présente (ou préservée) et redondante, parce que la situation contribue aussi à réduire l'ambiguïté, que la prosodie peut enfreindre les contraintes syntaxiques si le sens, du point de vue du locuteur, le réclame. Il ne faut pas oublier que la communication ne s'établit pas entre des systèmes conceptuels, mais entre des personnes qui les interprètent. Cette souplesse du système linguistique global autorise alors une grande richesse d'expression du sens, la prosodie étant doublement articulée, à la fois véhicule d'expression du sens linguistique et véhicule d'expression du sens subjectif. Ceci permet un positionnement de la personne par rapport à ce qu'elle exprime verbalement, dans l'engagement ou le retrait, et ce, de manière extrêmement mobile, par exemple dans le corps même d'une phrase.

Ces deux espaces sont sous l'action de deux forces opposées, mais parfaitement complémentaires et alternatives. Le processus linguistique étant un processus d'exclusion (axes paradigmatique et syntagmatique), le processus prosodique en atténue les effets en dotant le système d'une échelle de relativité (échelle mélodique, mais aussi temporelle et énergétique), minorant ou renforçant le sens d'une unité linguistique, précisant ou nuancant l'intention communicative.

#### 4. LES ARGUMENTS DE LA PROSODIE

Pour résumer le rôle de la prosodie dans le discours lu ou spontané, on peut dire que cette dernière possède deux arguments.

Son argument est *linguistique* quand elle exploite une *macro-structure*, syntaxique ou sémantique. C'est dans notre développement précédent, le premier degré.

D'un point de vue perceptif, une telle prosodie est jugée froide, monotone, impersonnelle. Une synthèse qui se fonde par exemple sur une organisation syntaxique fournit un archétype de ce type de prosodie. En fait sous le retrait de la subjectivité, se joue « l'absence psychologique » de la personne : la croyance ne peut pas ainsi être investie, ou alors elle est déléguée à une autre instance. Du fait que les conditions « ego-hic-nunc » ne sont pas remplies, et du fait de la répétition monotone de l'intonation, l'intérêt n'est pas suscité, et l'ennui s'installe.

Toutefois en situation de communication naturelle, on rencontre également ce style d'élocution marqué par le retrait de la subjectivité, et ce, dans deux ensembles de

situations. Il existe par exemple un premier ensemble de situations qui *favorisent* ce retrait lorsque les propos doivent être plus impersonnels, quand les conditions de communication nécessitent une moindre implication de la personne, lorsque celle-ci est désintéressée par la conversation, ou fatiguée. Par exemple des expériences psycholinguistiques réalisées à Lyon avec des aveugles utilisant une synthèse vocale (thèse de T. Bergère en cours), montrent de manière extrêmement intéressante que ces derniers refusent une prosodie subjective, « appropriée », dans la mesure où elle est interprétante. Leur désir est ainsi d'aller le plus directement possible à la structure linguistique, afin précisément de ne pas être désapproprié de leur propre interprétation, ou de ne pas avoir à réinterpréter. Pour cet usage la prosodie idéale est donc la plus neutre possible, à l'image de la structure textuelle que leur système oculaire parcourerait. Il est ainsi tout à fait significatif que dans leur formulation, accéder à un texte de manière auditive (par personne interposée ou synthèse), réalise un acte de « lecture auditive ». Ainsi pour T. Bergère (communication personnelle, à laquelle je souscris en grande partie en raison de leur domaine d'expérience propre),

la lecture auditive est un mode de lecture à part entière, à quelques nuances près, au même titre que la lecture visuelle ou que la lecture haptique, tactile (braille) [...] La parole n'est que le support du texte, au même titre que les signes graphiques sont le support du texte en modalité visuelle, ou que les signes brailles sont le support du texte en lecture haptique. [...] Un aveugle exercé à la lecture auditive fait totalement abstraction du locuteur. [...] Une prosodie neutre s'avère particulièrement nécessaire lorsque le contexte de lecture n'est pas purement littéraire, lorsqu'il exige une toute autre interprétation des signes de ponctuation, lorsqu'il s'agit de lire de manière auditive le code source d'un programme informatique, par exemple. Dans un tel contexte de lecture, une ligne mélodique plate est préférée à une intonation rendue aberrante parce que la synthèse essaie d'appliquer des modèles prosodiques là où ils n'ont pas lieu d'être. Lorsque le contexte de lecture est littéraire, le lecteur auditif apprécie une certaine modulation de la ligne mélodique dans la mesure où elle se limite simplement à rendre compte de la structure syntaxique des phrases. (Bergère, communication personnelle, 2000).

Un autre ensemble de situations *nécessitent* ce retrait, lorsque la voix est mise au service d'une autorité extérieure (administrative, judiciaire, médicale, parentale ...), ou lorsque la subjectivité du locuteur ne doit pas interférer avec celle du ou des auditeurs, ou est illicite.

Dans tous les cas cependant, une telle prosodie qui respecte les enjeux de la communication en situation, aide à l'interprétation du discours. Sa fonction est donc pragmatique, simplement cette fonction pragmatique n'est pas autre chose que la fonction linguistique.

Second argument de la prosodie, l'argument *subjectif*. Ce dernier peut d'ailleurs subsister avec l'argument linguistique. Les marques prosodiques de cet accord reposent sur des contrastes plus importants, dépassant largement les valeurs moyennes du registre. Dans ce cas, en lecture par exemple, le locuteur accrédite le discours d'autrui, instaurant par là-même les conditions d'une croyance.

Plus souvent, la prosodie par cet argument subjectif en opposition avec la macro-structure syntaxique ou sémantique, met en valeur une « méso-structure » telle qu'une unité grammaticale, morphématique ou lexicale. La référence à la subjectivité est forte, voire maximale, le sens est non conventionnel, mais investi d'une intention personnelle. Le locuteur est « présent » dans son discours, il suscite l'accréditation de son/ses auditeur(s), ainsi que la croyance (même si l'auditeur la rejette). Dans ce cas, le faire-croire est la propriété du locuteur, il n'est pas délégué. Il est le lieu perlocutoire du faire-agir, de la manipulation, volontaire ou non, innocente ou non, de l'auditeur.

Ainsi plus le locuteur s'investit dans un sens subjectif, et plus les contrastes F0 min et F0 max sont importants, plus il s'efforce d'être convaincant ou séducteur, plus il s'éloigne d'une prosodie exclusivement normée sur une structure linguistique, plus il s'approprie une interprétation de la signification, donc un sens, et plus il manifeste ostensiblement son intention.

En parole spontanée, cette *capture* du sens est importante, car le contexte linguistique est souvent moins élaboré qu'en discours préparé (et de ce fait les inférences linguistiques moins faciles). En lecture, cette capture est également importante, car elle permet à la production et à la réception du message, de formuler (moduler/réfuter/accorder) son adhésion aux idées d'autrui.

## 5. CONCLUSION

Ce chapitre a tenté en fonction de nos connaissances actuelles, de faire le point sur quelques fonctions essentielles de la prosodie. Il nous a semblé utile d'ouvrir l'analyse de la prosodie non seulement sur un autre type de corpus (dialogue spontané), mais aussi d'élargir le point de vue à une perspective plus radicalement pragmatique. En fait les perspectives linguistique et pragmatique sont imbriquées l'une dans l'autre, et parfaitement complémentaires.

En effet la fonction principale de la prosodie est de réaliser grâce aux fonctions démarcative (faire-entendre les unités linguistiques), discriminative (faire-comprendre en hiérarchisant ces unités en fonction du principe de l'information prioritaire), toutes deux relatives à un faire-savoir, et enfin élective (faire-croire en faisant partager son interprétation c'est-à-dire sa croyance concernant l'énoncé en cours, exprimée par les unités possédant les valeurs les plus hautes), un prédécodage des signifiés en fonction des contenus du texte, des intentions du locuteur, de sa perception de la situation et des besoins du ou des auditeurs.

En dernier recours, c'est la prosodie qui fournit la sanction de la signification car c'est le lieu de l'ancrage et de l'adhésion au sens lexical, de l'accord ou de la rupture vis-à-vis du tour de parole précédent, et de la manipulation (consciente ou inconsciente) de l'interlocuteur. Lieu de la sanction des accords et des ruptures, lieu de l'auto-interprétation et de l'interprétation, lieu des croyances et de la manipulation d'autrui, la prosodie exerce pleinement une fonction pragmatique, ce qui rend les stratégies adoptées par les locuteurs éminemment adaptatives. La prosodie se comporte alors comme un véhicule de la signification, hautement *adapté* et *adaptatif*.



